

Module n°1 : EVOCARE

Contexte

Le sujet de la qualité de vie au travail (QVT) fait l'objet d'un cadre normatif et réglementaire. Différents éléments du contexte des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux impactent d'une manière ou d'une autre les conditions ainsi que les relations de travail :

- évolutions réglementaires, économiques, technologiques ;
- évolutions des compétences et métiers, problématiques en matière de ressources humaines et de santé au travail ;
- évolution des publics pris en charge, de leurs attentes ainsi que celles de leurs familles ;
- stratégie nationale d'amélioration de la qualité de vie au travail Au regard de cette situation et des enjeux sous-jacents, l'Anfh met en place une offre globale de formation et d'accompagnement afin de concilier épanouissement personnel et performances collectives. Cette offre se veut adaptable au contexte de chaque établissement.

Objectifs

- Objectiver les principaux enjeux de la démarche et préparer le lancement du projet QVT
- Objectiver des données du contexte humain et structurel
- Susciter ou renforcer l'adhésion au projet QVT
- Structurer la démarche interne et sa gouvernance
- Faire adhérer les professionnels à l'intérêt du projet de développement de la QVT
- Permettre à l'établissement de sonder les fondations de sa démarche

Renseignements complémentaires

Durée:

de 0.5 à 3 jours

Modalités de déploiement :

en Intra / direction commune / GHT Financement nationaux

Pour plus d'informations :

Margaux CAPELLO m.capello@anhf.fr 04.91.17.71.33

Programme

I - Réunion de cadrage du projet

II - Identification du contexte et des enjeux propres à l'établissement

III - Analyse documentaire des productions de l'établissement

IV - Constitution de l'équipe de pilotage et/ou analyse de la complétude et du fonctionnement des instances de pilotage

V - Identification des champs prioritaires

VI - Formalisation de la note de cadrage

VII - Elaboration du plan de communication

POINTS FORTS DE L'INTERVENTION

- Programme adaptable au regard du contexte et des enjeux propres à chaque établissement.
- Equipe fortement seniorisée et expérimentée.
- Démarche fortement outillée.
- Systématisation de la démarche dans le respect des spécificités propres de l'établissement.
- Mise en perspective du besoin au contexte spécifique de l'établissement.
- Transfert de compétence et co-construction de la démarche avec les acteurs de l'établissement.

Public

Directions, DRH, services RH, autres acteurs de la QVT au sein des établissements

**Chefs d'établissements Direction des Ressources Humaines Référents QVT de l'établissement
Membres du COPIL QVT**

Exercice

2024

Code de formation

2.06

Nature

AFR

Organisé par

Organisme au choix

Durée

NON CONNUE A CE JOUR

Typologie

Formation continue ou Développement des connaissances et des compétences